Envoyé en préfecture le 26/02/2026
Reçu en préfecture le 26/02/2026
Publié le
ID : 056-215601394-20260115-15012026G-DE

MAIRIE DE MONTERTELOT
(Morbihan)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six et le quinze du mois de janvier à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de MONTERTELOT, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la Salle du Conseil, sous la présidence de Madame Nellie JOLIVET, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 08 janvier 2026

11 conseillers en exercice
Présents : 10 Votants : 11

10 conseillers étaient présents : Nellie JOLIVET, Philippe RICAUD, Laure BERTHY, Sophie CARO, Loïc LE PEN, Jean-Pierre GENÉE, Sophie MAINGUY, Éric PELLAN, Anne DAVALO, Hervé BOUSSO

1 conseiller était absent : Sébastien GICQUEL, excusé, a donné procuration à Éric PELLAN

A été désignée secrétaire de séance : Éric PELLAN

OBJET : RAPPORT D'ACTIVITES 2024 DE PLOERMEL COMMUNAUTÉ

Vu l'article L.5211-39 du code général des collectivités territoriales,

Le président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse chaque année, au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement.

Madame le Maire présente le rapport d'activités 2024 de Ploërmel Communauté, l'ensemble des documents ayant été communiqués préalablement aux conseillers municipaux.

Le Conseil Municipal prend acte du rapport d'activités 2024 de Ploërmel Communauté.

11 voix POUR *0 voix CONTRE* *0 abstention*

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,

MAIRIE 56800 MONTERTELOT

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Rennes, dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'État et de sa publication.

01 094127 98